



Monsieur Laurent WAUQUIEZ
Président
Région Auvergne Rhône-Alpes
1 Esplanade François
Mitterrand
69002 Lyon

Grenoble, le 13 novembre 2023

Objet : Réouverture de la ligne ferroviaire de Maurienne

Monsieur le Président,

Depuis le 16 octobre 2023, le tunnel du Mont-Blanc est fermé à la circulation pour une durée de neuf semaines consécutives et entraîne des conséquences lourdes pour la Vallée de la Maurienne, l'autre axe majeur entre la France et l'Italie.

Vous le savez, cette longue période de fermeture fait suite à celle de 2022 et se reproduira annuellement pendant une dizaine d'année au vue des travaux de réfection à engager dans le tunnel du Mont-Blanc.

Cette situation condamne la Vallée de la Maurienne à subir la quasi-totalité du report de trafic de circulation des poids-lourds et véhicules légers sans qu'aucune solution alternative ne soit aujourd'hui opérante.

Depuis, les difficultés se sont accentuées avec la fermeture de la ligne ferroviaire 53 de Maurienne suite à l'éboulement du 27 août 2023.

Sa fermeture fait apparaitre au grand jour combien elle est un axe stratégique pour accélérer le report modal et faire face aux conséquences des fermetures du tunnel du Mont-Blanc mais aussi combien elle est nécessaire à la vie de la vallée. Sa fermeture à hauteur de Saint-Michel de Maurienne et les difficultés rencontrées par les usagers du train, les habitants, les acteurs économiques du haut de la vallée dont les acteurs touristiques nous le prouvent chaque jour.

Monsieur le Président, vous savez tout cela et votre assemblée a adopté un vœu porté par Mme Bonnivard demandant au gouvernement des compensations et des aménagements tant économiques que ferroviaires afin de soutenir le territoire de la Haute Maurienne.

Dans l'exposé des motifs est écrit : "Tout doit être mis en œuvre pour que les travaux soient réalisés dans le temps le plus court possible afin de parvenir à une réouverture rapide de la ligne ferroviaire."

Nous partageons avec vous cette nécessité et nous vous informons que nous avons saisi par courrier le ministre des transports, M. Clément Beaune, avec copie à Madame la Préfète de Région, pour demander une concentration des moyens financiers et humains afin que la ligne 53 de Maurienne soit une priorité et sa réouverture la plus rapide possible.

Nous avons saisi par courrier messieurs Matthieu Chabanel, président directeur Général de SNCF Réseau, et Olivier Bancel, directeur général exécutif Projets, Maintenance et Exploitation de SNCF Réseau, pour leur demander également l'accentuation des efforts et une mobilisation

forte pour la ligne de Maurienne. Nous les avons également saisis sur le risque de dégradation de la tranchée couverte de La Praz du fait des délais d'intervention.

Il est impératif que des moyens financiers et humains plus importants soient affectés à cette remise en circulation de la voie ferroviaire et de la RD 1006. Nous vous demandons que la Région puisse peser de tout son poids.

Plus largement, malheureusement, la situation dans les vallées de la Maurienne et de l'Arve est un véritable cas d'école en matière ferroviaire, emblématique du retard pris en matière de développement du FRET ferroviaire et de la modernisation de nos infrastructures. Mais aussi emblématique de la sous-utilisation de notre réseau historique. Nous avons hérité d'un réseau extraordinaire, le deuxième plus grand d'Europe, mais aussi l'un des moins circulés. En France, le nombre de circulations par kilomètre est deux fois moins élevé qu'en Allemagne.

Ce retard a un impact lourd et visible vis-à-vis des 42 000 habitants de la Vallée de la Maurienne privés aujourd'hui d'alternatives en matière de transport et de déplacement, mais aussi un impact lourd pour la vallée de l'Arve et ses habitants de par les congestions de trafic que le tunnel du Mont-Blanc provoque, ainsi que par la dégradation de la qualité de l'air alors même que la vallée l'objet d'un PPA.

Dans nos vallées, comme pour de nombreux territoires en France, il y a urgence à prioriser enfin les financements publics vers la relance du ferroviaire et le report modal si nous voulons atteindre l'objectif européen de neutralité carbone d'ici à 2050. Or la part modale du fret ferroviaire en France reste très encore très modeste, plafonnant entre 9 et 10%.

La France est aujourd'hui la seule en Europe à ne pas progresser en part modale.

Monsieur le Président le vendredi 20 octobre dernier, vous avez annoncé un grand plan pour le ferroviaire avec 5,7 milliards annoncés pour les 12 prochaines années.

Nous vous proposons que ce cas d'école emblématique de nos vallées devienne une opportunité pour montrer votre volontarisme ferroviaire. Ainsi nous vous proposons au titre de vos compétences transport, économie, aménagement du territoire, parce que la Région est autorité organisatrice de mobilités, notamment les mobilités du quotidien, de co-organiser avec le ministère un dialogue territorial opérationnel avec les représentants des transporteurs, des acteurs de la logistique, de la SNCF, de FRET SNCF, de SNCF Réseau pour organiser le transfert modal des camions sur le train. En s'appuyant sur les propositions faites en 2019 au gouvernement par un panel d'experts, d'associations et la FNTR, syndicat des transporteurs routiers, ces échanges permettront de manière opérationnelle de cibler les équipements et les moyens nécessaires à déployer : quais de chargement et déchargement aux meilleurs endroits, moyens de manutentions adaptés, bourse de transit mutualisant les ressources, etc.

Alors que les habitants de la vallée de la Maurienne sont particulièrement impactés par cet éboulement, nous vous demandons, en tant qu'autorité organisatrice des mobilités, de pouvoir notamment agir sur une offre de services TER adaptés à la situation. A ce titre, la réouverture de la gare de St Michel de Maurienne qui est devenue terminus de la ligne 53 doit pouvoir être engagée.

Nous avons conscience que nous n'avons pas la même analyse concernant la nouvelle liaison Lyon Turin. Vous la soutenez en pensant que c'est une pièce maîtresse d'une politique de report modal, quand nous demandons sa suspension, certains d'un report modal possible dès aujourd'hui, compatible avec un service voyageurs et estimant cette nouvelle liaison nuisible pour le système ferroviaire en plus de porter atteinte à nos ressources en eau.

Mais au-delà de ce projet dont l'échéance est au mieux une ouverture en 2035, cette difficulté que connaît la vallée de la Maurienne aujourd'hui doit tous nous inciter à nous mobiliser et permettre d'inscrire un premier pas déterminant dans le report modal de la route vers le rail dès maintenant et être ainsi au rendez-vous de nos vallées et leurs habitants.

Espérant que ces propositions d'action sauront retenir votre attention et afin d'aller plus avant dans la recherche de solutions rapides, nous sollicitons auprès de vous un rendez-vous.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre considération.

Cyrielle Chatelain,
Députée de l'Isère,
Présidente du groupe les Ecologistes
à l'Assemblée Nationale



Guillaume Gontard
Sénateur de l'Isère,
Président du groupe Ecologiste-
Solidarité et Territoire au Sénat



Fabienne Grébert
Conseillère régionale
Co-présidente du groupe les Ecologistes
Région Auvergne Rhône-Alpes

